

WANEP ALERT AND RESPONSE MECHANISM

WARMM

Policy Brief

July 2023

SENEGAL

Présidentielle de février
2024 au Sénégal:
Un processus encore plein
d'incertitudes



**WEST AFRICA NETWORK
FOR PEACEBUILDING**

BUILDING RELATIONSHIPS FOR PEACE

Copy Right: WANEP© 2023

PRÉSIDENTIELLE DE FÉVRIER 2024 AU SÉNÉGAL: UN PROCESSUS ENCORE PLEIN D'INCERTITUDES

INTRODUCTION

Dans la fièvre de la présidentielle de février 2024, le Sénégal traverse une situation politique très tendue. Elle est marquée par, entre autres, les procès¹ et le verdict contre Ousmane Sonko, l'un des principaux leaders de l'opposition, la question de l'éligibilité de certains ténors de l'opposition en débat depuis le 20 juillet 2023 à l'assemblée nationale à la suite des propositions du dialogue national², la question des détenus politiques et la réforme du code électoral pour permettre une élection inclusive en 2024.

Les procès de Ousmane Sonko, le leader du "PASTE³ les patriotes" dans les deux (02) affaires «Sweet Beauty» et «PRODAC» ont exacerbé les tensions politiques dans le pays, parce qu'ils compromettent sa candidature à la prochaine élection présidentielle de février 2024. Ces tensions ont atteint leur pic avec la sentence de la justice contre Ousmane Sonko, le 1er juin 2023 à Dakar, à deux ans d'emprisonnement ferme pour «corruption de jeunesse» dans l'affaire⁴ «Sweet Beauty».



5



6

Violences à Dakar, après la condamnation de l'opposant Ousmane Sonko.

¹ Le leader de PASTE³ est accusé, d'une part, d'avoir violé une masseuse de Sweet Beauty et d'autre part, d'avoir déclaré que le ministre du tourisme et des loisirs avait été épinglé par un rapport de l'IGE (Inspection générale d'Etat) pour sa gestion d'un fond de 29 milliards du Programme des domaines agricoles communautaires (PRODAC).

² L'Assemblée nationale est en session depuis le 20 juillet 2023, pour examiner les propositions issues du dernier dialogue national, tenu après les manifestations meurtrières de juin 2023. La question de l'éligibilité des sieurs Karim Wade & Khalifa Sall est à l'ordre du jour. Ce dialogue avait conclu à leur éligibilité. Affaire à suivre.

³ Les Patriotes africains du Sénégal pour le travail, l'éthique et la fraternité (PASTE³) est un parti politique sénégalais fondé en 2014 par Ousmane Sonko.

⁴ Une infraction prévue et punie par l'article 324 alinéa 2 du Code pénal qui dispose : "sera puni des peines prévues au présent article, quiconque aura attente aux mœurs en exécutant, favorisant ou facilitant habituellement la débauche ou la corruption de la jeunesse de l'un ou l'autre sexe au dessous de l'âge de vingt et un ans, ou, même occasionnellement des mineurs de seize ans". La peine prévue sera selon l'alinéa 1 de l'article 324 du Code pénal de 2 à 5 ans et d'une amende de 300 000 à 4 000 000.

⁵ <https://www.public.sn/index.php/2023/06/13/bloque-a-la-cite-keur-gorgui-chez-lui-ousmane-sonko-sort-de-son-silence/>

⁶ <https://farafinews.com/manifestations-apres-le-verdict-du-proces-adj-i-sarr-ousmane-sonko-une-journee-de-confusions/>

WANEP Alert and Response Mechanism (WARM)

The WANEP Alert and Response Mechanism (WARM) is an integral part of the West Africa Preventive Peacebuilding Program co-ordinated by the West Africa Network for Peacebuilding (WANEP). Through its WARM Program, WANEP is setting the stage for civil society-based early warning and response network in Africa with emphasis on human security.

WARM covers the entire Economic Community of West African States (ECOWAS) region.

Since 2002, WANEP entered into an agreement with ECOWAS through the signing of a Memorandum of Understanding (MOU) in the framework of capacity building in Conflict Prevention. One of the goals of

this agreement is to interface WARM with the ECOWAS Early Warning Systems to optimize early warning conflict prevention in West Africa. In view of this development, WANEP has been operating a liaison office located at the ECOWAS Secretariat in Abuja, Nigeria since April 2003.

In recognition of the role and achievements of the West Africa Network for Peacebuilding (WANEP) in Conflict Prevention and Peacebuilding in Africa, particularly in the West Africa, the Economic and Social Council of the United Nations at its substantive session of 2006 granted WANEP Special Consultative Status to the UN. WANEP is therefore mandated to designate official representatives to the United Nations in New York, Geneva and Vienna to further its advocacy and outreach strategies for peace and human security.

Les protestations et manifestations violentes contre cette peine judiciaire ont engendré des confrontations avec les forces de sécurité qui ont entraîné la mort de 16 personnes, des blessés et des centaines d'arrestations⁷ par la police sénégalaise. Ces confrontations auraient pu être évitées si les appels à la modération dans les positions, de part et

d'autre (opposition et parti au pouvoir) avaient été écoutés. En ce moment, la situation sociopolitique du Sénégal est complexe. Les issues de sortie de crise semblent être comptées vu le positionnement des acteurs politiques sur un certain nombre de questions qui continuent de diviser les Sénégalais y compris ceux de la diaspora. Le présent document



fera un rappel des crises politiques au Sénégal (I), mettra en lumière les déclencheurs des récentes violences sociopolitiques (II), analysera l'impact de la situation sociopolitique et économique actuelle sur la prochaine élection, la sécurité et la cohésion sociale au Sénégal (III). Dans le contexte de l'analyse des problèmes soulevés dans ce document, des scénarii seront élaborés (IV) pour présenter les possibles issues de la situation actuelle, avec des recommandations aux acteurs politiques notamment les décideurs, les responsables des partis politiques, les militants et sympathisants ainsi que les communautés afin de susciter une fois encore leurs réponses pour restaurer la stabilité du Sénégal.

CONTEXTE:

I). Rappel des récentes violences politiques au Sénégal

Bien que le Sénégal ait une expérience électorale centenaire et particulièrement stable, il n'est pas épargné par les conflits politiques en général et par la violence politique en particulier. Quant aux

sources de cette violence, elles sont très diverses. Mais elles sont essentiellement dues à l'absence de consensus sur les règles électorales, à certaines faiblesses particulières du système électoral, notamment le système de parrainage⁹ dont le but affiché est de limiter l'inflation de candidatures, à l'inefficacité relative des mécanismes de contrôle et de régulation de l'espace électoral, qu'il s'agisse de mécanismes institutionnels ou sociaux. Elles sont aussi et surtout dues au contexte socio-économique particulièrement difficile.

Des violences ont caractérisé, à des degrés divers, toutes les élections présidentielles au Sénégal. En ce moment, les critiques sont acerbes à l'endroit du régime en place au sujet du processus électoral. Pour rappel, à la Présidentielle de 2019, le parrainage avait été rejeté par certaines figures de l'opposition pour qui, il n'est qu'une manière pour le Président Macky Sall de choisir ses adversaires politiques qui nourrissent des doutes sur l'indépendance de la justice par rapport à l'exécutif, malgré le principe de séparation des pouvoirs au Sénégal.

7. <https://aps.sn/les-quotidiens-dressent-le-bilan-des-manifestations-violentes/>

8. Source : Système d'Alerte Précoce (NEWS) de WANEP.

9. Le système de parrainage était en revision à l'Assemblée Nationale sénégalaise, au moment de la publication de ce présent policy brief.

Toutefois, la situation n'a jamais débordé pour donner place à des violences électorales d'un certain niveau d'intensité comme on le voit ans d'autres pays de la sous-région. En effet, même avec les violences pré-électorales de la présidentielle de 2012 (153 victimes¹⁰) et celles de 2019 où au moins deux morts et plusieurs blessés ont été dénombrés¹¹, le Sénégal n'a jamais connu de report ou d'annulation d'une élection. Dans le détail, trois évènements majeurs ont contribué à générer d'importantes tensions politiques et électorales au Sénégal depuis la première alternance de 2000.

a). 23 juin 2011: Soulèvement des acteurs politiques et de la société civile pour rejeter le «ticket présidentiel»

Alors que l'on préparait l'élection présidentielle de 2012, le vote d'une réforme constitutionnelle a été initié par le Président d'alors, Me Abdoulaye Wade. Il s'agissait du vote du «*ticket présidentiel*» qui était considéré comme une tentative du Président de passer la main à Karim Wade, son fils. Une grande manifestation avait eu lieu devant le Parlement, suivie d'affrontements entre forces de l'ordre et citoyens, obligeant le pouvoir à retirer le projet de loi controversé. Le bilan faisait état de 102 blessés dont 13 policiers.¹² Quelques mois après cette manifestation, le peuple a confirmé, de manière pacifique, son attachement à l'alternance à la tête du pays avec l'élection de Macky Sall.

b). En 2019: L'invalidation de plusieurs candidatures à cause du parrainage

Lors de l'élection présidentielle de 2019, à la suite de la révision de l'article 29 de la Constitution du Sénégal et du Code électoral (CE)¹⁴, un nouveau critère de validation des candidatures est introduit dans la loi électorale : le parrainage citoyen¹⁵. Une réforme qui a suscité beaucoup de polémique dans le champ politique sénégalais. Par l'application de cette réforme, plusieurs partis

ou coalitions de partis ont vu leurs candidatures rejetées pour insuffisance de parrains.

Pour l'État, le parrainage a été réintroduit pour «*assainir la démocratie*» et prévenir une éventuelle inflation du nombre de candidats à la présidentielle. Il s'agissait donc de limiter, grâce au parrainage, le nombre de candidatures dans un pays qui comptait près de 300 partis politiques en 2018¹⁶. Il faut rappeler que les élections législatives de 2017 ont enregistré la participation de 47 listes. Pour la présidentielle de 2019, parmi les 27 listes ayant déposé leur dossier de parrainage, seulement sept ont été validées. Parmi les 19 renvoyées pour complément de dossier, aucune n'a réussi à régulariser sa situation dans le délai imparti de 48 heures. Pendant ce temps et pour sa part, l'opposition considère cette loi comme étant une manipulation constitutionnelle et un risque pour la démocratie visant à éliminer la concurrence afin de permettre au Président et à son parti de rester au pouvoir.

c). En 2022 : L'invalidation partielle des listes de Yewwi Askan wi et de Benno Bokk Yakkar lors des législatives

Lors des élections législatives du 31 juillet 2022, la liste nationale de l'opposition et celle des suppléants de la mouvance présidentielle ont été jugées irrecevables par le Conseil constitutionnel. Ce dernier a reproché à la liste Yewwi Askan wi (opposition) l'inéligibilité de l'une de ses candidates figurant à la fois parmi les titulaires et les suppléants. A la liste de Benno Bokk Yakkar, il est reproché le non-respect des règles de parité hommes-femmes. Ainsi, certains ténors de l'opposition n'ont pas pu participer aux joutes électorales. L'opposition a tenu des manifestations à Dakar et dans plusieurs villes et régions du Sénégal, malgré les oppositions des autorités administratives. Ces manifestations ont été réprimées par les forces de l'ordre. Le bilan est établi à quatre morts¹⁷ dont deux dans la capitale Dakar, deux dans le sud du pays à Ziguinchor et Bignona selon l'organisation non

¹⁰ <https://www.icrc.org/fr/doc/resources/documents/news-release/2012/senegal-news-2012-02-27.htm>

¹¹ https://www.francetvinfo.fr/monde/afrique/senegal/senegal-amnesty-denonce-les-violences-de-la-campagne-electorale-et-des-atteintes-a-la-liberte-dopinion_3202395.html

¹² <https://www.jeuneafrique.com/180611/politique/s-n-gal-les-meutes-dakar-ont-fait-102-bless-s-dont-13-policiers/>

¹³ <http://conseilconstitutionnel.sn/constitution/>

¹⁴ <http://conseilconstitutionnel.sn/partie-legislative-save/>

¹⁵ <https://www.cairn.info/revue-afrique-contemporaine-2018-3-page-187.htm>

¹⁶ <https://www.financialafrik.com/2018/04/06/le-senegal-compte-299-partis-politiques/>

¹⁷ <https://www.article19.org/fr/resources/senegal-investigate-killing-of-demonstrators/>

gouvernementale l'ARTICLE 19. Plusieurs blessés ont également été recensés, sans compter l'arrestation de quatre membres de l'opposition à savoir Ahmed Aidara, Déthié Fall, Mame Diarra Fam et Guy Marius Sagna.

Malgré toutes ces tensions pré-électorales, le pays est resté stable. Une situation qui peut s'expliquer par la « maturité politique » des populations, les facteurs de résilience comme « la conviction que le Sénégal est un et indivisible », le charisme des chefs religieux et leurs engagements à préserver la paix sociale.

Dans le contexte actuel de la pré-présidentielle de 2024, la situation se dessine autrement avec des éléments nouveaux venus s'ajouter au contexte politique déjà tendu. En effet, avec l'avènement des réseaux sociaux, le partage de l'information est devenu plus facile. Ce nouveau medium de communication, qui rend la protestation plus facile et accessible avec la diffusion de certaines informations, qu'elles soient vraies ou fausses, est de plus en plus à la portée de tout le monde particulièrement des jeunes. A cela s'ajoute, plus qu'en 2012, l'engagement affiché par certains acteurs de la classe politique pour le changement de leadership dans la gestion des affaires publiques.

II). Les déclencheurs des récentes violences sociopolitiques

Mars 2021: Manifestations à la suite de l'arrestation de l'opposant Ousmane Sonko dans l'affaire «Sweet Beauty»

En mars 2021, le pays a connu des manifestations violentes suite à l'arrestation de Ousmane Sonko par la gendarmerie alors qu'il se rendait à une convocation judiciaire dans le cadre d'une plainte pour viol. Quatorze personnes ont été tuées au cours des cinq (5) jours de manifestations et près de 600 personnes¹⁸ ont été blessées selon la Croix-Rouge sénégalaise. L'accès à Internet a également été restreint et les signaux des télévisions WALF TV et SEN TV ont par ailleurs été coupés pendant 72 heures par le Conseil national de régulation de

l'audiovisuel (CNRA). Dans un communiqué ayant aussi ciblé la 2STV, le CNRA les avait mis en garde pour avoir constaté dans leur retransmission, des «*appels répétés au soulèvement populaire en diffusant des images d'insurrection en boucle*», en les appelant à «*cesser cette couverture irresponsable*». Le 8 mars 2021, Ousmane Sonko avait été libéré provisoirement par la justice sénégalaise et placé sous contrôle judiciaire. Des auditions sur le fonds de ce dossier aux confrontations des différents acteurs, le doyen des juges avait décidé de renvoyer l'affaire devant la chambre criminelle de Dakar. Ousmane Sonko a boycotté les audiences au nom de sa campagne de désobéissance civile. Finalement, le 1er juin 2023 à Dakar, Ousmane Sonko a été condamné à deux ans d'emprisonnement ferme, pour «*corruption de jeunesse*». Rappelons que depuis mars 2021 à la date de publication de ce document, au moins 33 personnes ont perdu la vie, plusieurs autres blessés et dégâts matériels considérables enregistrés lors des manifestations liées à cette affaire de viol qui a tenu en haleine le Sénégal pendant plus de deux ans.¹⁹

III). La situation sociopolitique et économique actuelle, son impact sur la présidentielle de 2024, la paix, la sécurité et la cohésion sociale au Sénégal

Tout d'abord sur le plan social, le positionnement de certains acteurs clés de la vie au Sénégal constitue un autre problème sérieux qu'il ne faut pas occulter dans cette crise sociopolitique dans le pays. C'est le cas de certains guides ou chefs religieux qui sont actuellement décriés par la population, vu leur partialité supposée sur un certain nombre de questions politiques qui divisent l'opinion nationale. En 2022, en constatant que le dialogue était rompu entre le pouvoir et l'opposition, le Cadre Unitaire de l'Islam du Sénégal (CUDIS)-une plateforme où les principales confréries musulmanes du pays parlent d'une seule voix,- a fait le tour des partis politiques engagés dans le processus électoral afin de prôner l'adoption d'une charte de non-violence. A l'époque, les acteurs politiques se regardaient en chiens de faïence et étaient dans une épreuve de force à distance, plutôt que dans une logique de conciliation pour des élections apaisées.

¹⁸ <https://www.amnesty.org/fr/latest/news/2022/03/senegal-un-an-apres-mars-2021-les-familles-reclament-justice/>

¹⁹ <https://www.sudquotidien.sn/bilan-des-manifestations-nees-de-laffaire-sweet-beauty-au-moins-33-morts-recensees-et-plusieurs-blesses>

Après avoir rencontré les leaders de la coalition de l'opposition Yewwi Askan Wi, menée par Ousmane Sonko et Khalifa Sall, les responsables du CUDIS ont pris langue avec le Président Macky Sall. D'ailleurs, le chef de l'État avait reçu, une semaine plus tôt, Cheikh Mouhamadou Mahi Ibrahima Niass, le khalif général de Médina Baye, porteur d'un message de paix. Si le Président a donné son accord de principe aux dignitaires religieux pour signer une charte de non-violence, l'opposition est restée méfiante. Au regard de la place importante qu'occupe les guides religieux au Sénégal, de par leur traditionnelle attitude à réguler l'espace public, leurs difficultés actuelles à sceller un nouvel engagement moral sont des sources d'inquiétudes. Pour rappel, ce n'est pas la première fois que les autorités religieuses tentent d'user de leur influence pour apaiser les tensions politiques. Entre 2004 et 2007, le conflit ouvert entre Abdoulaye Wade et son Premier ministre, Idrissa Seck, s'était finalement réglé à Touba, ville sainte de la très influente confrérie des Mourides. En 2008, l'ancien président sénégalais, Maître Abdoulaye Wade, brouillé avec Macky Sall, n'avait eu d'autre choix que d'écouter Serigne Bara Mbacké, le khalif général, et s'est investi à améliorer ses relations avec le président de l'Assemblée Nationale d'alors. Jusqu'ici donc, les échanges pour calmer les guéguerres entre personnalités politiques au sommet de l'État se faisaient dans un cadre informel ou de manière spontanée et ponctuelle.

C'est pourquoi le caractère formel qu'a pris l'initiative du CUDIS est inédit et dénote de l'état d'esprit des acteurs politiques.

Sur le plan politique, le Sénégal revit actuellement une répétition de certaines situations de son histoire politique récente que certains analystes et observateurs de la vie sociopolitique du Sénégal qualifient d'inquiétantes pour le rayonnement démocratique du pays. Depuis un moment, le paysage politique sénégalais est caractérisé par une intolérance politique accrue, l'intimidation, les discours haineux (surtout sur les médias sociaux), les arrestations d'éléments de l'opposition. En plus de ces aspects énumérés, les manifestations dites pacifiques sont devenues de plus en plus violentes

et entraînent, par endroit, des morts, des blessés et des destructions de biens publics comme privés. Cette situation délétère et tendue, risque de s'aggraver vu le positionnement de la mouvance Politique et celui de l'opposition sur un certain nombre de questions y compris celle des détenus politiques et les velleités d'alors d'un troisième mandat prêtées au président. Depuis le 30 mai 2023, un dialogue national initié par le président de la République a été lancé en vue de concilier les divergences entre les acteurs sociopolitiques du pays. Si certains de ces acteurs politiques comme Khalifa Sall et autres ont répondu à l'invitation du président à participer à ce dialogue, par contre d'autres ont décliné l'invitation. C'est le cas du leader du PASTEF et ses militants qui l'ont boycotté. Poutant, la Coalition des Forces de la Nation (F24)²⁰ avait aussi lancé un dialogue pareil à la même date du 31 mai, pour lequel le leader du PASTEF était favorable. Déjà, le leader du PASTEF accuse Khalifa Sall et Karim Wade (membres de la coalition Yewwi) d'avoir passé un deal avec le président Macky Sall dans le but de l'affaiblir avant la présidentielle de 2024.²¹ Une telle accusation a le potentiel d'aboutir à une crise au sein de la coalition Yewwi bien avant la présidentielle de février 2024 avec ses possibles conséquences sur la tension générale.

Rappelons que cette question de troisième mandat (un des points inscrit à l'agenda) qui a suscité tant de débats et de controverses dans le pays a été tranchée par le Président Macky Sall lui-même lors de son adresse à la Nation le 3 juillet 2023²². Si beaucoup de Sénégalais et observateurs de la vie sociopolitique et économique au Sénégal sont restés dans un doute constant par rapport à l'intention du Président, cet équivoque a été levée lors de son discours. A la suite de cette décision inattendue, beaucoup de Sénégalais ont vu cette annonce comme un ouf de soulagement et qui permettrait également de débloquer, dans une large mesure, la crise sociopolitique actuelle que le pays traverse. En revanche, les partisans de l'opposition notamment ceux du PASTEF dénoncent ce renoncement comme une combine politique qui ne réglera pas la crise actuelle, pour la simple raison que les questions qui fâchent notamment la condamnation du leader

²⁰. Une jeune coalition qui rassemble plus d'une centaine de partis politiques de l'opposition et d'organisations de la société civile.

²¹. Déclaration d' Ousmane Sonko. <https://www.youtube.com/watch?v=OpfKdaXhbhl>

²². Après des mois de suspense, le président sénégalais Macky Sall a annoncé le 03 juillet 2023, qu'il ne sera pas candidat à un troisième mandat pour la présidentielle de 2024. <https://fr.africanews.com/2023/07/04/senegal-macky-sall-ne-sera-pas-candidat-a-sa-reelection-en-2024//>

du PASTEF, les détenus politiques, les réformes de la loi électorale surtout les Articles L29 et L 30²³ restent d'actualité, en attendant la fin des travaux de l'Assemblée Nationale qui a adopté la révision de ceux articles. Il faut noter qu'à la suite du dialogue national, le président de la République a pris l'initiative d'un projet de loi portant modification de l'article 87²⁴ de la Constitution, le code de

procédure pénale et le code électoral. Bien que les avis soient partagés sur ce projet de modification, il permettrait dans une large mesure de calmer la tension politique actuelle dans le pays. Certains hommes politiques pourraient recouvrer leurs droits civiques et la loi sur le parrainage citoyen pourrait être aussi réajustée à la satisfaction des acteurs politiques dans le pays.



Le président Macky Sall, lors d'une adresse à la nation sénégalaise, le 03 juillet 2023, a définitivement levé le doute sur les velléités d'un 3^e mandat que l'opposition lui prêtait.

Cependant, ce projet pourrait renforcer d'autres frustrations. En effet, le harcèlement d'un opposant politique, entraîné dans une cabale judiciaire avait fini par convaincre de nombreux Sénégalais, et surtout ceux de l'opposition, de la volonté du président Macky Sall de rendre Ousmane Sonko inéligible à l'élection présidentielle de février 2024 à l'image de ce qui s'est passé avec Karim Wade et Khalifa Sall lors de la précédente élection présidentielle de 2019. L'appel à la mobilisation et à la désobéissance civile lancé par le leader du PASTEF à l'endroit de ses militants et sympathisants, majoritairement jeunes, n'a pas été une surprise. Pour eux, la seule et unique manière pour que la justice revienne sur sa décision dans cette affaire de condamnation, c'est de se mobiliser davantage à travers le pays. Dans l'état actuel des choses, le Sénégal risque toujours de connaître des situations capables de mettre en péril la paix sociale ainsi que la stabilité politique et sécuritaire qui caractérisent le pays. Signalons que tout bouleversement sociopolitique

au Sénégal pourrait avoir des retombées négatives sur l'organisation de l'élection présidentielle de février 2024. Ces retombées peuvent surtout contribuer à dégrader les relations diplomatiques entre le Sénégal et les pays voisins tels que la Gambie, la Guinée Bissau, le Mali et la Guinée qui traverse une transition politique et dont le ministre des affaires étrangères a déjà réagi contre une opération d'expulsion d'un groupe de Guinéens hors du Sénégal.

Sur le plan sécuritaire, rappelons que depuis 1982, différents gouvernements sénégalais ont tenté de désarmer le Mouvement des forces démocratiques de Casamance (MFDC) qui continue de se battre pour l'indépendance de la région de Casamance au Sénégal. Le ressentiment face à la marginalisation et à l'exploitation des ressources de la Casamance au détriment de son peuple, a toujours alimenté ce conflit pendant des années. Par ailleurs, l'Etat du Sénégal et une faction rebelle du MFDC ont

²³. L'article L29 interdit l'inscription aux élections aux personnes condamnées. L30 dit : Ne doivent pas être inscrits sur la liste électorale pendant un délai de cinq ans, à compter de la date à laquelle la condamnation est devenue. Il résulte de la combinaison de ces deux articles que ne peut être considéré comme électeur celui qui est condamné à une peine d'emprisonnement sans sursis pour un délit passible d'une peine supérieure à cinq ans d'emprisonnement.

²⁴. «Le Président de la République peut, après avoir recueilli l'avis du Premier Ministre et celui du Président de l'Assemblée nationale, prononcer, par décret, la dissolution de l'Assemblée nationale. Toutefois, la dissolution ne peut intervenir durant les deux premières années de législature...»

²⁵. <https://information.tv5monde.com/afrique/senegal-ce-que-lon-sait-sur-la-caravane-de-la-liberte-dousmane-sonko-2641563>

²⁶. Site web de la présidence du Sénégal: https://www.presidence.sn/actualites/message-a-la-nation-du-3-juillet-2023_2862

signé, le samedi 13 mai 2023, un accord de paix par lequel elle s'engage à déposer les armes. La cérémonie officielle de dépôt d'arme s'est tenue dans le village de Mongone dans la commune de Djignaki, département de Bignona à Ziguinchor. Selon le gouverneur de la région de Ziguinchor, cette cérémonie est l'aboutissement d'un processus de négociation entre l'Etat du Sénégal représenté par le comité ad hoc sur la paix en Casamance et l'initiative pour la réunification des ailes politiques et armées du MFDC (IRAPA) qui a duré presque trois ans. Il est important de noter que, quoi qu'on dise, cet accord de paix entre le gouvernement et le IRAPA constitue une avancée significative pour la paix et la sécurité en Casamance. Toutefois, rappelons qu'au cours des 20 dernières années, de nombreux accords de paix ont été signés entre les différents gouvernements sénégalais et les rebelles, mais aucun de ces accords n'a donné les résultats escomptés pour une paix durable dans la région. Rappelons aussi que l'une des régions la plus touchée par ces violences politiques est la région de Ziguinchor d'où Ousmane Sonko est natif et dont il est aussi le maire.

Aussi, depuis un certain temps, la région de Kédougou grâce à son immense potentialité en ressources minières, est devenue une région de sédentarisation des autres ressortissants des pays de la sous-région qui évoluent dans le domaine de l'orpaillage, mais aussi un centre majeur où opèrent des contrebandiers. Précisons aussi que cette région est frontalière avec la Guinée et le Mali qui traversent actuellement une instabilité politique et sécuritaire. Sous la vigilance des gendarmes sénégalais déployés dans cette région, beaucoup de trafiquants d'armes, d'explosifs, de détonateurs électriques, de drogues et d'autres produits prohibés et nuisibles à la consommation continuent d'être arrêtés. La toute dernière saisine d'explosifs et de détonateurs électriques dans la région remonte au 23 février 2023 quand la brigade de gendarmerie de Sabodala dans le département de Saraya a saisi 230 tiges d'explosifs et 60 détonateurs électriques sur un individu de nationalité malienne. D'autres foyers de tension existent déjà à travers le pays et les manifestations violentes peuvent servir d'opportunités aux groupes terroristes pour s'infiltrer, au vu de la menace dans la région.

Sur le plan économique, le Sénégal, à l'image du monde entier, est économiquement impacté par la crise sanitaire du COVID-19. L'économie du pays a connu un ralentissement sans précédent avec la fermeture de plusieurs entreprises. Sans oublier le secteur des transports qui, avec l'interdiction des transports interurbains, a subi un coup dont il tarde à se relever. Une situation qui a causé la baisse du pouvoir d'achat de beaucoup de ménages à travers le pays. A cela s'ajoute la guerre en Ukraine qui a beaucoup impacté la vie économique de certains pays y compris le Sénégal. Les conflits entre acteurs politiques qui se déroulent dans les rues à Dakar et parfois à l'intérieur du pays font souvent subir d'énormes coûts à l'économie. Si l'on se souvient des événements de mars 2021, plusieurs magasins de l'enseigne AUCHAN, des stations d'essence, ont été pillés par les manifestants. Des étals de petit commerce n'ont pas été épargnés. Avec les récentes manifestations violentes à la suite de la condamnation de Ousmane Sonko, des entreprises du secteur privés, du pétrole et du gaz, de la grande distribution, des télécommunications et du numériques ont été encore vandalisées, pillées et brûlées dans le pays. Cette situation de tension a provoqué un arrêt quasi-généralisé des activités économiques pendant trois jours. Selon le Conseil national du patronat (CNP), au total, des centaines de milliards de FCA ont été perdus en investissements et en chiffre d'affaires dans le pays. Dans l'état actuel des choses, l'économie sénégalaise risque de connaître davantage de marasme dû au fait que beaucoup d'entreprises et petits commerces (pourvoyeurs d'emplois dans le pays) fermeront leurs portes, de peur de ne pas subir des attaques ciblées comme l'ont connu certains lieux de commerces et d'entreprises depuis le début de ces violences dans le pays. Un autre aspect de cette analyse, mais non la moindre, est le manque l'emploi et le chômage généralisé chez les jeunes dans le pays. A allure actuelle de l'évolution de la crise politique au Sénégal, la situation économique de beaucoup de Sénégalais surtout les jeunes pourrait connaître une dégradation pour engendrer une baisse considérable de leur pouvoir d'achat avec les frustrations que cela peut générer contre les gouvernants.

Scenarios

De l'analyse du contexte mais aussi des problèmes relevés dans ce document, les scénarii suivant sont envisagés.

Scenario du meilleur des cas (très probable)

Le miracle d'une nouvelle alternance politique sans violence ni tension au Sénégal

A la suite du dialogue national dont le rapport final a été déposé auprès du président Macky Sall, un comité de suivi mis en place s'est chargé de la mise en œuvre des recommandations du dialogue. Une solution politique ou une grâce présidentielle accordée par le Président Macky Sall est élargie à Ousmane Sonko et autres détenus politiques. L'amendement constitutionnel initié se concrétise. Les articles L29 et L30 du code électoral et le code de procédure pénal sont révisés pour permettre aux hommes politiques inculpés de recouvrer leurs droits civiques. Le parrainage citoyen est réajustée à la satisfaction des acteurs politiques dans le pays. La mise en œuvre de ces compromis a généré un dégel de la tension et permis aux familles des victimes de faire leurs deuil. L'élection présidentielle se tient dans la ferveur populaire sans violence ou heurts majeurs. Le vainqueur de l'élection est proclamé et la passation de charges se passe sans heurts.

Scenario du cas modéré (probable)

Une élection problématique marquée par un niveau élevé de violence

A la suite du projet d'amendement constitutionnel, Khalifa Sall, Karim Wade et d'autres détenus politiques ont vu leurs droits civiques définitivement restaurés. Parallèlement, derrière son candidat à la présidentielle de 2024, le parti au pouvoir déploie tous les moyens possibles pour maintenir le pouvoir après Macky Sall. Le cas Ousmane Sonko reste sans suite et il est arrêté ou maintenu en résidence surveillée malgré la résistance de ses militants et sympathisants. Un bras de fer s'est intensifié entre le pouvoir en place et les militants du PASTEF qui exigent la libération sans condition de leur leader. La tension et la violence s'intensifient. Plusieurs leaders politiques et leurs militants ainsi que certains acteurs de la société civile sont arrêtés pour avoir participé à des manifestations interdites. Face

à la rue qui ne désemplit pas, les forces de l'ordre répriment davantage. Les questions qui divisent sont mises de côté pour faire aboutir le processus. La présidentielle se tient et le nouveau président de la République est élu avec un niveau élevé de violence. Les contestations de cette élection sont marquées par des violences et le pays s'installe dans une obsession sécuritaire.

Scenario du pire cas (Très probable)

Une élection et une gouvernance post-élection affectées par une opposition en crise.

Ousmane Sonko accuse déjà Khalifa Sall et Karim Wade d'avoir passé un deal avec le président Macky Sall pour l'affaiblir avant la présidentielle de février 2024. La coalition d'opposition politique (Yewwi) à laquelle ils appartiennent tous, est fragilisée par une crise interne qui déborde sur le climat politique national. Les escarmouches s'intensifient et un bras de fer s'installe entre les différents camps au sein de la coalition d'opposition. La possibilité de participation d'un camp à la présidentielle de 2024 a rendu impossible le consensus affaiblissant davantage la coalition. Les leaders, militants et supporteurs du PASTEF se séparent de la coalition. Plusieurs camps de l'ex-coalition Yewwi s'engagent pour la conquête de l'électorat pour l'élection présidentielle. Cela a généré des violences par endroits. Les élections se tiennent finalement non sans violences mais l'opposition plurielle qui s'est créé se lance dans une compétition d'action et de contre-action qui affectent sensiblement la gouvernance du pays après les élections.

RECOMMANDATIONS

1-A l'État

- ⦿ Renforcer l'État de droit en garantissant une justice équitable pour les détenus arrêtés dans le cadre des manifestations politiques;
- ⦿ Continuer à privilégier le dialogue sincère avec les partis politiques de l'opposition et autres acteurs requis pour une sortie durable de crise;
- ⦿ Continuer à assurer l'autorité de l'Etat dans le respect des normes démocratiques et des droits humains;

2). Aux guides religieux et coutumiers

- ⦿ Renforcer les appels à la population et les messages de paix et de cohésion sociale pour une sortie de crise ;
- ⦿ Eviter toute action ou initiative pouvant compromettre leur neutralité aux yeux de la population ou des acteurs politiques pendant cette période difficile de crise et de tension;
- ⦿ Renforcer l'usage de leurs bons offices pour faciliter les échanges, le dialogue et le compromis entre les acteurs politiques pour une sortie de crise;

3). Aux leaders des partis politiques

- ⦿ Continuer à privilégier le dialogue pour régler les différends politiques et préserver la paix et la cohésion sociale entre sénégalais;
- ⦿ S'engager contre l'ethnicisme, le régionalisme et la violence sous toutes leurs formes;
- ⦿ Multiplier les initiatives de formation et de sensibilisation de leurs militants et sympathisants sur la culture démocratique, le sens civique et la nonviolence;

4). Les médias

- ⦿ Promouvoir le renforcement de la collaboration entre le Conseil national de régulation de l'audiovisuel (CNRA) et les syndicats/patrons de presse pour un meilleur encadrement de certaines émissions qui contribuent à attiser le feu entre acteurs politiques;
- ⦿ Promouvoir le respect de la déontologie dans le journalisme pour préserver la paix et la quiétude sociale au Sénégal;

5). A la société civile

- ⦿ Multiplier les initiatives de conscientisation des populations par rapport aux enjeux du moment;
- ⦿ Multiplier les initiatives visant à réactiver les régulateurs sociaux afin qu'ils jouent leur rôle de rapprochement des camps politiques pour convenir de l'essentiel et aller vers l'apaisement de la crise actuelle;
- ⦿ Mobiliser davantage de femmes de la société civile et de la sphère politique pour maximiser leur contribution aux initiatives de dialogue politique et de sortie de crise;
- ⦿ Renforcer la sensibilisation et la formation des journalistes sur leurs rôles et responsabilités dans la préservation de la paix, surtout en période de crise;
- ⦿ Veiller à la coordination et à la synergie dans les initiatives pour un dialogue national continu et inclusif en vue de désamorcer la crise politique et les tensions sociopolitiques dans le pays;

6). A la CEDEAO, l'UA et la communauté internationale

- ⦿ Engager davantage tous les acteurs politiques afin d'intensifier les pourparlers sincères pour un dialogue continu dans le pays;
- ⦿ Activer les mécanismes de la diplomatie préventive ciblant les différentes parties prenantes pour éviter une escalade de la situation;

CONCLUSION

Si l'on n'y prend garde, la tension et la violence politique qui sévissent actuellement au Sénégal peuvent toujours compromettre la stabilité politique, la cohésion sociale et la tolérance religieuse qui constituent des valeurs cardinales dans le pays. L'histoire enseigne que certains pays ont basculé dans de regrettables violences sociopolitiques pour moins de tensions. Le présent policy brief justifie la nécessité pour le pouvoir et l'opposition de privilégier la table de négociation-dialogue. Des dialogues sincères autour des questions qui fâchent pourraient contribuer à consolider la démocratie et à promouvoir la stabilité et la cohésion sociale. Par ailleurs, les médias qui ont toujours constitué, de manière générale, les sentinelles de la démocratie

sénégalaise doivent s'y consacrer davantage. C'est d'autant plus urgent que les chefs religieux qui, jusqu'ici, ont bénéficié du respect et de la haute considération des populations et des acteurs politiques, font l'objet d'attaques sur les réseaux sociaux, s'ils ne sont pas suspectés appartenir à un camp politique. Alors que leur implication dans l'apaisement des tensions et violences au Sénégal n'est plus à démontrer et le retour au calme lors des événements de mars 2021 en est une parfaite illustration. Des discussions sérieuses, sincères et continues en dehors de toute manipulation politicienne s'imposent pour préserver la quiétude qui a toujours prévalu au Sénégal.

SENEGAL

Présidentielle de février 2024 au Sénégal:
Un processus encore plein d'incertitudes

Clause de non-responsabilité: Cette publication est rendue possible grâce au soutien généreux de la Coopération Autrichienne pour le Développement, de l'Ambassade de Suède à Addis Abeba et de l'Ambassade du Danemark au Ghana. Son contenu relève de la seule responsabilité de WANEP et ne reflète pas nécessairement les opinions des partenaires susmentionnés.



West Africa Network For Peace (WANEP)
Trinity Avenue, off Mile 7 Road, Achimota Accra
P. O. Box CT4434, Cantonments, Accra-Ghana
Tel: +233 302 411638 | 0302 406340,
+233 5403 79186 | 0302 408 224 | 055 3147 910
Email: wanep@wanep.org | Website: www.wanep.org